

1893 : Nomination d'une nouvelle institutrice à l'école de Montanges.

Mlle Sermet Denise Marie Louise.

Née à Mijoux le 28 février 1869.

En 1886 elle rentre pour trois années à l'école normale de Bourg en Bresse.

A sa sortie elle occupe son premier poste à l'école de Nantua à partir de décembre 1889.

29 septembre 1893 :

Nommée à l'école des filles de Montanges. Sa classe dénombre 32 filles.

Elle remplace les sœurs de Saint Joseph qui enseignaient au village depuis l'incendie de 1861.

DÉPARTEMENT DE LAIN		INSTITUTRICES	
Circonscription de <u>Nantua</u>		RAPPORT DE L'INSPECTEUR PRIMAIRE	
Canton de <u>Châtillon</u>		sur l'école laïque de filles.	
Commune de <u>Montanges</u>		visitée le <u>8 Avril 1899</u>	
Hameau de <u></u>		Nom et prénoms du chef de l'établissement : M ^{lle} <u>Sermet Louise M^{lle} Denise</u>	
Population de la commune : <u>119</u>		chargée de la classe : <u></u>	
Nombre d'enfants de 6 à 13 ans : Garçons <u>11</u> Filles <u>11</u>		née le <u>28 février 1869</u> à <u>Mijoux - Gex (ain)</u>	
Nombre des élèves inscrits au registre matricule : Garçons <u>11</u> Filles <u>32</u>		Brevet <u>Supérieur</u>	
Nombre des élèves inscrits pour le mois : Garçons <u>11</u> Filles <u>31</u>		Est-elle pourvue du certificat d'aptitude pédagogique ? <u>Oui</u>	
Nombre des élèves présents à l'inspection : Garçons <u>11</u> Filles <u>21</u>		Etat civil : <u>Célibataire</u>	
Sur le nombre des inscrits pour le mois : plus de 13 ans : Garçons <u>11</u> Filles <u>2</u>		Nombre de ses enfants : <u>1</u>	
moins de 6 ans : Garçons <u>11</u> Filles <u>3</u>		Autres charges de famille : <u>1</u>	
Nombre des élèves pensionnaires : <u>1</u>		Si elle est congréganiste, nom de la congrégation : <u></u>	
		Tous les registres sont-ils régulièrement tenus ? <u>Oui très bien</u>	
		Instruction morale : <u>Oui</u>	
		Lecture : <u>Oui</u>	
		Ecriture : <u>Oui</u>	
		Langue française : <u>Oui</u>	



Elle quitte l'école de Montanges en 1899. Nommée à Saint Martin du Fresne.

Mariage à Saint Martin du Fresne le 2 septembre 1922 avec Mr Rémy Pierre Jean François, pharmacien à Nantua, veuf de d'Antoinette Benoît.

Elle décède à Nantua le 12 janvier 1940.

OBSERVATIONS ET CONCLUSIONS

Mlle Permet a débuté a Montargis a la rentrée et c'est bien la maîtresse qui par son caractère sérieux, sa tenue et la conduite exemplaires ainsi que par la situation de famille convenait pour assurer la transition entre l'enseignement primaire et l'enseignement congréganiste dans une commune où les leçons quelque la faiblesse de leur école ont bannie des maîtres et de leurs successeurs. La nouvelle institutrice s'est mise résolument à l'œuvre et grâce à son énergie, à son activité et à la préparation sérieuse de son enseignement, l'école on peut le dire est complètement transformée. La discipline malgré quelques velléités de résistance, est tenue; les leçons méthodiques on laisse rien à désirer; les leçons sont animées et intéressantes. Les cahiers propres et les devoirs soigneusement corrigés. Mlle Permet a dû s'imposer à des élèves qui n'avaient pas l'habitude d'obéir; elle commence à gagner la confiance des familles et je ne doute pas qu'elle réussisse convenablement à Montargis.

L'Inspecteur primaire,

OBSERVATIONS ET CONCLUSIONS

Mlle Permet est bien la maîtresse qui convenait à Montargis pour remplacer la lectrice qui y avait tenu lieu de nombreux professeurs: intelligente, instruite, active, sérieuse, d'une conduite et d'une tenue irréprochables, bien intentionnée, très soignée et très dévouée, elle a complètement transformé la pauvre école qu'elle avait trouvée à son arrivée et y a établi la discipline qui y était inconnue. Ecole bien organisée et très proprement tenue, emploi de temps bien suivi, enseignement bien préparé, oral, national et méthodique, de l'ordre de la vie et de l'écriture. Tous les leçons; cahiers de toute nature bien proprement tenus; devoirs soigneusement corrigés. Mlle Permet est une maîtresse d'avenir, et je prie Monsieur l'inspecteur d'adresser de lui adresser une lettre de félicitations.

L'Inspecteur primaire,